

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-10-chem | L'usine-prison. Item](#)[Frégier. Des classes dangereuses I | Le contre-maître sous-officier](#)

Frégier. Des classes dangereuses I | Le contre-maître sous-officier

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0243

SourceBoite_011-10-chem | L'usine-prison.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Frégier, Honoré Antoine](#)

Références bibliographiques[Frégier, Des classes dangereuses](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb321282988>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Frégier, Honoré Antoine (1789-07-15 -- 1789-07-15)

TITRE Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1840

EDITEUR Paris : J.-B. Baillière , 1840

Fregier
 Opaline du parrain
 I.

Le contrôle-maitrie sous officier

"Ainsi le capitaine et le lieutenant du chef
 d'instruction, les records et les unités de
 la discipline sont les contrôles-maitrie et les
 ouvriers ayant le titre de sous-chef... Ils maintiennent
 l'ordre, ^[de discipline] ainsi que la discipline, la respectabilité,
 et le strict ^[de l'ouvrier]. On ne saurait mieux
 le comparer qu'aux officiers de carrière qui s'imbibent
 régulièrement par suite de la division de leur grade et de la
 officiers et le troupe" (307)

"Le contrôle-maitrie et le sous-chef sont
 arbitres : mais surtout arbitres : il doit remettre
 l'ordre ou l'effacement de la discipline et son exécution
 et sa discipline, l'ordre et ce qui touche à l'exécution
 et à l'ordre, - l'obéissance, et ce qui concerne le
 bon travail." (308)

Le contrôle-maitrie  sont mieux placés que les employés
 ou que les ouvriers pour bien régler le bon
 travail : ils ont "qualité", non seulement de
 travail, mais de bien des respects (à l'égard) du haut et pensent
 qu'elle concorde et en harmonie avec leur propre conduite.
 (309)

